

Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne



Paysages et gens de Garonne

Renouer avec le fleuve et valoriser ses paysages



Le fleuve et son identité paysagère et culturelle

Le paysage est l'un des 4 axes majeurs du Plan Garonne qui établit le cadre de cohérence et le programme de mesures pour le fleuve durant les dix prochaines années.

Les 4 axes du plan Garonne

A : le fleuve et les populations.

B : le fleuve et le développement économique.

C : le fleuve et les milieux aquatiques.

D : le fleuve et son identité paysagère et culturelle.



L'étude paysagère sur la Garonne, initiée par le Sméag, est l'une des premières actions engagées dans ce plan.

C'est aussi la première démarche menée sur l'ensemble des paysages du fleuve, des Pyrénées jusqu'à l'océan Atlantique.

Le paysage, fondement de l'identité des gens de Garonne

La Convention européenne du paysage, entrée en vigueur en France en 2006, souligne que le paysage est une composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, et fondement de leur identité.

«Paysage : partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations».

Une démarche concertée

Le Sméag, maître d'ouvrage de l'étude, a constitué un groupe de travail incluant les Diren* Midi-Pyrénées et Aquitaine et leurs paysagistes-conseil, les DDE* des 4 départements, les CAUE*, VNF*, et l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Un comité de pilotage, élargi aux principales collectivités territoriales - Conseils régionaux, Conseils généraux, Pays et intercommunalités - s'est réuni quatre fois durant les 3 phases de l'étude.

* Direction régionale de l'environnement / Direction départementale de l'équipement / Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement / Voies navigables de France

...et ouverte à tous

Parce que le paysage évolue et constitue le reflet des sociétés humaines, tout porteur de projet, même modeste, doit se considérer comme un acteur des paysages à venir.

L'étude s'adresse aux collectivités porteuses de projets en lien avec la Garonne, aux services de l'Etat, aux acteurs du développement local, mais aussi à tous ceux qui souhaitent mieux connaître la Garonne, et préserver ses paysages pour y vivre.

Les trois phases de l'étude

Diagnostic : identifier les entités de paysage et de leurs caractéristiques.

Enjeux : repérer les évolutions paysagères, définition des enjeux.

Orientations : fonder un projet commun pour les paysages de Garonne.

Le diagnostic :

les paysages de la Garonne dans toute leur diversité



Variés, riches, colorés, changeants... de cette diversité émerge de grandes caractéristiques qui fondent le paysage lié au fleuve.

Le périmètre étudié

L'étude paysagère prend en compte le lit majeur du fleuve jusqu'aux «fonds de scène» arrêtant le regard.

Entre terre et eau : un espace mobile et déroutant...



A l'instar du mascaret, cette vague océane qui remonte le fleuve à contre-courant, la Garonne déroute par son caractère changeant et mobile. Entre la Garonne verte et ses plages de galets et la Garonne brune bordée de vase sur ses flancs à marée basse, le paysage se décline en une succession d'espaces où la terre se mêle à l'eau. Marais, plans d'eau, îles, bras morts, vasières, créent des espaces aquatiques mi-liquides mi-solides abritant une faune et une flore d'un intérêt exceptionnel.

La géométrie des cultures et des marais

Peupleraies, vergers, vignes, chenaux et digues des marais, bouchots, forment autant d'alignements qui dirigent le regard, répétition de motifs, tantôt obstacles, tantôt lignes de fuite. Ce dessin tramé signe géométriquement le territoire du fleuve.





Les horizons : immenses ou proches



Le fleuve joue à cache-cache avec l'observateur, les cadrages et les points de vue se pliant aux « coulisses » successives.

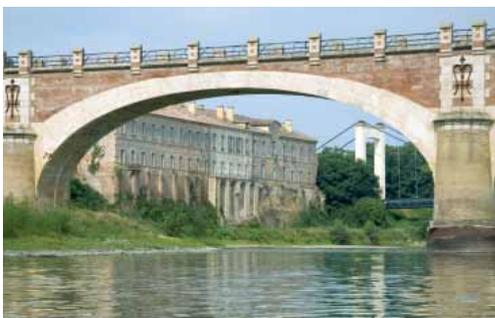
La ripisylve peut à elle seule constituer un horizon boisé immédiat. Les peupleraies sont de simples filtres, les digues et falaises forment de vrais écrans.

Le paysage est à la fois changeant et reconnaissable, valorisé par les profils des coteaux, falaises, montagnes...

Une architecture témoin des liens entre les hommes et le fleuve

1. Jusqu'au XXe siècle, les constructions furent tournées vers le fleuve et ses activités vitales : navigation, pêche, meunerie...

2. Les façades fluviales dominent la Garonne sur tout son cours : ports dès le piémont pyrénéen, villes et villages des premières terrasses alluviales...



3. Aujourd'hui, de grandes villes comme Bordeaux et Toulouse s'ouvrent sur le fleuve mais leurs digues de protection ont rendu leurs berges moins accessibles.

4. Les ponts, les moulins, canaux, digues et ouvrages industriels, châteaux prestigieux ou modestes cabanes, témoignent de ce lien privilégié des hommes avec leur fleuve. Ils offrent de surcroît des points de vue privilégiés.

Les enjeux :

rendre à la Garonne sa place centrale dans ses paysages

Comprendre les liens entre le fleuve et son territoire permet de prendre conscience de la fragilité de ce bien commun... et de les renouer ou d'en tisser de nouveaux.

D'un constat reconnu...

Des Pyrénées jusqu'à l'estuaire de la Gironde, la vallée de la Garonne concentre les infrastructures, les activités et les habitants qui impriment leur marque sur les paysages, les milieux naturels et le fonctionnement du fleuve.

Force est de constater que depuis l'ère industrielle, l'Homme a manifesté peu d'égards pour ses fleuves.

Les signes principaux dans la vallée de la Garonne en sont :

- > l'artificialisation des paysages par une urbanisation qui se diffuse le long des routes, sur les coteaux,
- > la dégradation du fleuve et la fermeture des berges,
- > l'agriculture intensive,
- > le délaissement des vestiges bâtis de la société fluviale : moulins, ports, chaussées...



...à l'émergence d'enjeux

Succédant à une période importante d'aménagement et d'artificialisation du lit et des berges, la tendance actuelle est de redonner au fleuve des conditions plus naturelles.

Dans le même temps, le mouvement d'intérêt pour le paysage et la réhabilitation des fleuves et rivières s'affirme.

La prise en compte du paysage s'exprime à travers les questions suivantes :

Quels paysages de Garonne veut-on pour l'avenir ? Quelles gestions faut-il mettre en place ?

Ces préoccupations renvoient à 4 familles d'enjeux pour la Garonne :

- > le caractère naturel du fleuve,
- > la diversité paysagère,
- > la qualité des relations entre fleuve et paysage urbain,
- > l'accessibilité et l'attractivité des bords de Garonne.

Les orientations :

des pistes concrètes pour agir maintenant

Par ce premier travail global, le Sméag souhaite proposer des pistes pour un aménagement durable du fleuve et de sa vallée, en faisant du paysage une composante majeure des projets de territoires.

Un programme d'actions

destiné aux collectivités locales et aux services de l'État

Il est détaillé en 11 fiches d'orientations issues des enjeux qui ont émergé durant l'étude. Elles sont des guides pour orienter des aménagements qualitatifs autour de la Garonne : quelques exemples...

A. Reconnaître le fleuve

Fiche 1 : renouer avec le caractère naturel du fleuve

- > connaître et respecter un certain espace de mobilité du fleuve à l'origine de sites remarquables (bras morts, zones humides...).



Fiche 2 : valoriser la route dans son rôle de découverte des paysages de Garonne

- > maintenir ou donner une qualité paysagère aux routes, mettre en scène les paysages et les vues sur le fleuve (points élevés, ponts, routes en corniche et sur digues...).

C. Maîtriser la cohérence des espaces bâtis

Fiche 9 : faire du fleuve un élément fort de la structuration urbaine

- > pérenniser et mettre en valeur les relations qui existent entre les villes et la Garonne.

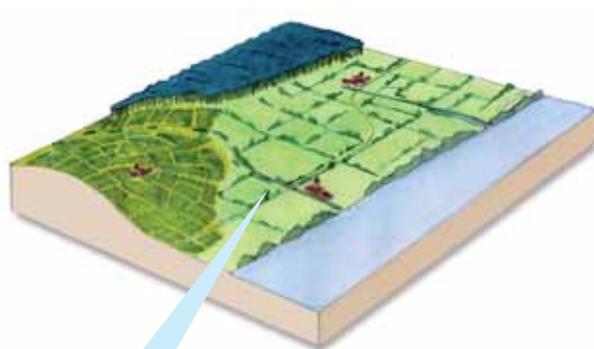


Fiche 10 : maîtriser les extensions urbaines

- > tisser les extensions urbaines en lien avec le fond de vallée,
- > urbaniser en continuité des centres historiques et renforcer la prééminence urbaine de ces centres,
- > maintenir les coupures d'urbanisation.

B. Préserver la diversité des paysages

Fiche 4 : préserver les structures paysagères pour éviter la banalisation des espaces agricoles (haies, alignements, murets, canaux, digues...).



Perte des structures paysagères liées aux marais
Enjeu B / Action 4

D. Rendre le fleuve accessible et attractif

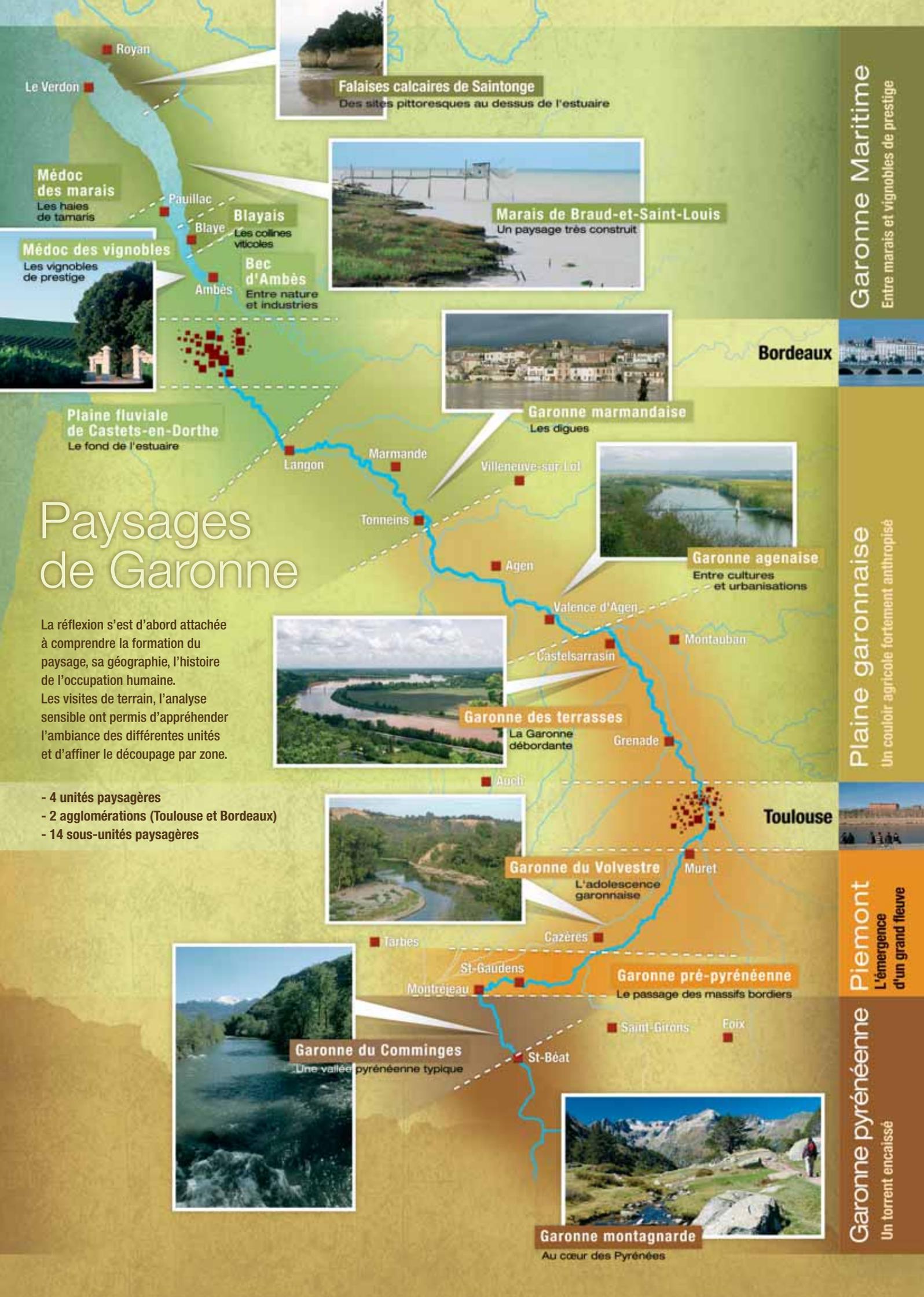
Fiche 11 et 12 : valoriser les berges et les ouvrages témoins de l'histoire du fleuve

- > redonner à voir la Garonne aux habitants et aux touristes par l'aménagement et l'animation,
- > valoriser les équipements liés à la navigation, les ponts, les ouvrages hydrauliques,
- > requalifier les relations entre le Canal latéral et la Garonne.



Fiches outils : pour la prise en compte conjointe du paysage

- > élaborer un plan de paysage,
- > élaborer une charte paysagère,
- > les paysages garonnais dans les documents d'urbanisme.



Le Verdon

Royan

Falaises calcaires de Saintonge
Des sites pittoresques au dessus de l'estuaire

Médoc des marais
Les haies de tamaris

Paulliac

Blayais
Les collines viticoles

Blaye

Marais de Braud-et-Saint-Louis
Un paysage très construit

Médoc des vignobles
Les vignobles de prestige

Ambès

Bec d'Ambès
Entre nature et industries

Bordeaux

Plaine fluviale de Castets-en-Dorthe
Le fond de l'estuaire

Langon

Marmande

Garonne marmandaise
Les digues

Villeneuve-sur-Lot

Tonneins

Agen

Garonne agenaise
Entre cultures et urbanisations

Valence d'Agén

Castelsarrasin

Montauban

Garonne des terrasses
La Garonne débordante

Grenade

Auch

Toulouse

Garonne du Volvestre
L'adolescence garonnaise

Muret

Tarbes

Cazères

Garonne pré-pyrénéenne
Le passage des massifs bordiers

Montréjeau

St-Gaudens

Saint-Girons

Forx

Garonne du Comminges
Une vallée pyrénéenne typique

St-Béat

Garonne montagnarde
Au cœur des Pyrénées

Garonne Maritime
Entre marais et vignobles de prestige

Plaine garonnaise
Un couloir agricole fortement anthropisé

Piemont
L'émergence d'un grand fleuve

Garonne pyrénéenne
Un torrent encaissé

Paysages de Garonne

La réflexion s'est d'abord attachée à comprendre la formation du paysage, sa géographie, l'histoire de l'occupation humaine. Les visites de terrain, l'analyse sensible ont permis d'appréhender l'ambiance des différentes unités et d'affiner le découpage par zone.

- 4 unités paysagères
- 2 agglomérations (Toulouse et Bordeaux)
- 14 sous-unités paysagères

La suite à donner : faire connaître et reconnaître le paysage de la Garonne

SMEAG

Par cette étude, le Sméag souhaite améliorer la reconnaissance des paysages garonnais et promouvoir un rapprochement des populations vers leur fleuve.

La préservation de la ressource en eau et la sauvegarde des écosystèmes de la Garonne font partie des missions prioritaires du Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne.

Le Sméag est l'interlocuteur privilégié pour la Garonne, garant du partenariat et véritable relais technique.

Animer...

L'animation est essentielle pour assurer la mobilisation autour du fleuve.

Le Sméag assure la diffusion et la promotion de l'étude paysagère et du schéma directeur d'entretien coordonné du lit et des berges. Aux côtés des collectivités, il améliore la prise en compte du fleuve dans les projets d'aménagement ou de planification (PLU, SCOT...). L'ambition du Sméag est de concilier le développement local et la qualité des paysages de la vallée, pour l'ensemble des collectivités riveraines.

et susciter...

La qualité du paysage et du cadre de vie est une aspiration sociale. Elle représente un atout essentiel de développement local : facteur d'attractivité pour le tourisme et pour l'accueil de résidents ou d'entreprises... mais aussi facteur d'intégration, pour les habitants, nouveaux et anciens.

Le Sméag souhaite susciter des démarches paysagères opérationnelles (plans ou chartes de paysage, études préalables...) et la réalisation d'actions de valorisation et réappropriation du fleuve dans l'optique du Plan Garonne.

APPEL A CANDIDATURES

A présent, le Sméag offre d'approfondir la réflexion sur l'identité paysagère et culturelle du fleuve à une échelle plus locale, sur des territoires pilotes.

Les collectivités volontaires pour s'impliquer dans l'émergence d'un projet partagé de valorisation peuvent dès aujourd'hui poser leur candidature auprès du Sméag (jusqu'au 15/09/09).



Sméag (EPTB Garonne)

61, rue Pierre Cazeneuve - 31200 Toulouse
Tél. 05 62 72 76 00 - smeag@eptb-garonne.fr

Cette plaquette et l'ensemble de l'étude paysagère de la Garonne ont été réalisés en partenariat avec les DIREN/DREAL et sont disponibles sur demande ou téléchargeables sur le site internet du Sméag : www.eptb-garonne.fr

Également sur ce site, [une visite virtuelle de la vallée de la Garonne](#) vous invite à (re) découvrir la diversité des paysages du fleuve.

Le Sméag est un syndicat mixte ouvert constituant un Etablissement public territorial de bassin (EPTB). Il est composé des Conseils régionaux de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine et des Conseils généraux de Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne et Gironde.

Créé en 1983, il est né de la volonté de l'état et des collectivités riveraines de favoriser une approche globale et décentralisée du fleuve.

Avec le concours financier de

Directeur de publication : Jean Cambon
Crédits photo : D. Taillefer / Sméag; B.Testud / Arcadi
Conception : www.nuances-communication.fr
Imprimé sur papier recyclé en 2000 exemplaires.
Imprimeur : Stin

